

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 novembre 2020

Coronavirus covid-19 à La Réunion

Le nombre de cas se stabilise mais la circulation du virus reste active. La bonne application des mesures barrières reste impérative pour lutter contre la propagation du virus.

Durant la semaine du 9 novembre au 15 novembre (semaine 46), le nombre moyen de cas confirmés est de 80 cas par jour (à rapporter aux 95 cas en moyenne de la semaine 45 et aux 76 cas de la semaine 44).

Cette semaine montre une légère décrue par rapport à la semaine précédente pour retrouver le niveau de la semaine 44. Le nombre de cas est stable aux alentours de 600 cas hebdomadaires. En semaine 46, le taux d'incidence est de 66/100 000. Supérieur au « seuil national d'alerte » (50/100 000), il reste néanmoins sensiblement inférieur au taux d'incidence observé pour la France entière (240 cas /100 000).

Il est à noter pour les autres indicateurs :

- Le nombre de cas importés (retour de voyage) représente 6 % seulement des nouveaux cas de la semaine, soit le taux le plus bas des 3 dernières semaines,
- le taux d'incidence chez les 15-24 ans reste élevé à 117,7/100 000 mais en diminution par rapport à la semaine précédente (136,8/100 000),
- le taux d'incidence chez les plus de 74 ans est en baisse par rapport à la semaine précédente,
- le taux de positivité des tests reste en dessous du seuil de vigilance (inférieur à 5%),
- le nombre de tests est en légère diminution,
- le nombre hebdomadaire d'admission en médecine et en réanimation diminue par rapport à la semaine précédente.

A ce jour, 18 clusters sont actifs et 66 ont été clôturés depuis le mois d'août.

Cette situation appelle à une poursuite de la vigilance de chacun dans l'application des gestes barrières au quotidien et dans toutes les circonstances afin de contenir l'épidémie sur l'île. Le masque doit être porté à chaque fois que la distance d'un mètre ne peut être respectée pour éviter la transmission du virus. Les regroupements de plus de 6 personnes doivent être limités.

Il est tout particulièrement rappelé que :

- toute personne présentant des symptômes doit se faire dépister au plus vite, soit en contactant son médecin traitant, soit en se rendant dans un laboratoire de biologie médicale ou dans un centre de prélèvement sans rendez-vous ;
- les voyageurs arrivant à La Réunion doivent se faire dépister à partir de 2 jours après leur arrivée, conformément aux SMS qui leur sont adressés par l'ARS ;
- chacun est invité à télécharger sur son téléphone portable l'application TousAntiCovid qui facilite l'information des personnes contact et permet ainsi de casser plus vite les chaînes de transmission du virus.

LES CHIFFRES DU 19 ET DU 20 NOVEMBRE

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce vendredi 20 novembre 2020 **un décès lié à la covid-19**. Hospitalisée au CHU, le patient était âgé de plus de 60 ans et présentait d'importantes comorbidités. Les autorités présentent leurs sincères condoléances à la famille.

Par ailleurs, les autorités confirment **209 nouveaux cas de coronavirus covid-19 enregistrés à La Réunion les 19 et 20 novembre**, soit une moyenne journalière de 105 cas sur 2 jours consécutifs.

Parmi les nouveaux cas :

- 150 cas sont classés autochtones,
- 4 cas sont classés importés,
- 6 cas sont classés autochtones secondaires,
- 49 cas sont en cours d'investigation.

Parmi les cas précédemment annoncés en cours d'investigation :

- 171 cas sont classés autochtones,
- 7 cas sont classés importés,
- 3 cas sont classés autochtones secondaires,
- 6 cas sont invalidés suite à des investigations complémentaires.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 20 NOVEMBRE 2020

Au total, 7 501 cas ont été diagnostiqués sur le territoire depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020, dont 65 évacuations sanitaires au titre de la solidarité régionale.

Au 20 novembre 2020, hors décès, compte tenu des **6 660** guérisons, **798** cas sont encore actifs à ce jour.

7 396 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 11% sont des cas importés.

• Bilan des cas investigués * :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-7
Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	791	+35
Cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	65	=
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	104	+10
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	6436	+630
Nombre total de cas investigués	7396	+675

** tient compte des évolutions des derniers jours*

• Situation sanitaire :

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-7
Cas hospitalisés hors service de réanimation hors évacuation sanitaire	65	+2
Cas hospitalisés hors service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	1	=
Cas hospitalisés en service de réanimation hors évacuation sanitaire	17	-4
Cas hospitalisés en service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	0	=

Cas diagnostiqués (depuis le 11 mars)	7501	+620
Patients guéris (au 20/11/2020)	6660	+732
Patients actifs (au 20/11/2020)	798	

	Hors EVASAN	EVASAN
Décès liés à la covid-19	33	2
Décès liés à une autre pathologie	3	5

Evolution des clusters identifiés

Un cluster est un foyer de contamination ou un regroupement d'au moins 3 cas positifs à la covid-19, qui appartiennent à une même communauté (population générale, quartier...) ou ont participé à un même rassemblement de personnes, au cours d'une période limitée de temps.

Les clusters sont qualifiés d'un niveau de criticité, en fonction de leur potentiel de transmission au sein d'un groupe de population (diffusion communautaire) et de critères de gravité.

Le cluster est dit « maîtrisé » à l'issue d'une période de 7 jours en l'absence de nouveaux cas.

Il est qualifié de « clôturé » si aucun cas n'est identifié au sein d'un cluster au cours d'une période 14 jours.

Il est dit en « diffusion communautaire » lorsque des cas surviennent en dehors de la collectivité dans laquelle le cluster a été identifié initialement.

Les clusters identifiés à ce jour

Au 20 novembre 2020, 18 clusters sont actifs et 66 clusters ont été clôturés.

Parmi les clusters actifs, on note :

- 6 clusters de « criticité limitée » ;
- 3 clusters de « criticité modérée » ;
- 9 clusters de « criticité élevée ».

On note par ailleurs :

- 4 clusters maîtrisés ;
- 1 cluster à diffusion communautaire.

Localisation des principaux clusters de criticité modérée ou élevée :

Saint-Denis (3)

La Possession (1)

Saint-Pierre (2)

Saint-Benoit (1)

Saint-Paul (4)

Saint-Joseph (1)

Les causes de contamination dans les clusters identifiés sont diversifiées (établissements de santé et médico-social, milieu professionnel, événements privés ou publics avec rassemblements de personnes, ...).

• Dépistage :

	Chiffre de la semaine	Variation par rapport à la semaine précédente
Nombre total de dépistages (S 46 - du 09 au 15/11/2020)	14 315	-9%
<i>Dont dépistages des voyageurs</i>	<i>1 946</i>	<i>-27%</i>

Sur la semaine 46, le **taux de positivité était de 4,5 % (source SIDEP, ARS)**. Il est stable par rapport à la semaine précédente et reste inférieur au seuil de vigilance (5%). Le taux de positivité sur les tests voyageurs est de 2%.

La baisse de dépistage « voyageurs » est conforme à la diminution du nombre de passagers. Le taux de dépistage reste ainsi stable à 39% du total des voyageurs.

Depuis plusieurs semaines, le délai moyen entre la date des premiers signes des symptômes et la date de prélèvement reste stable autour de 3 jours. Mais le délai écoulé entre la date de prescription et la date de réalisation de prélèvement diminue.

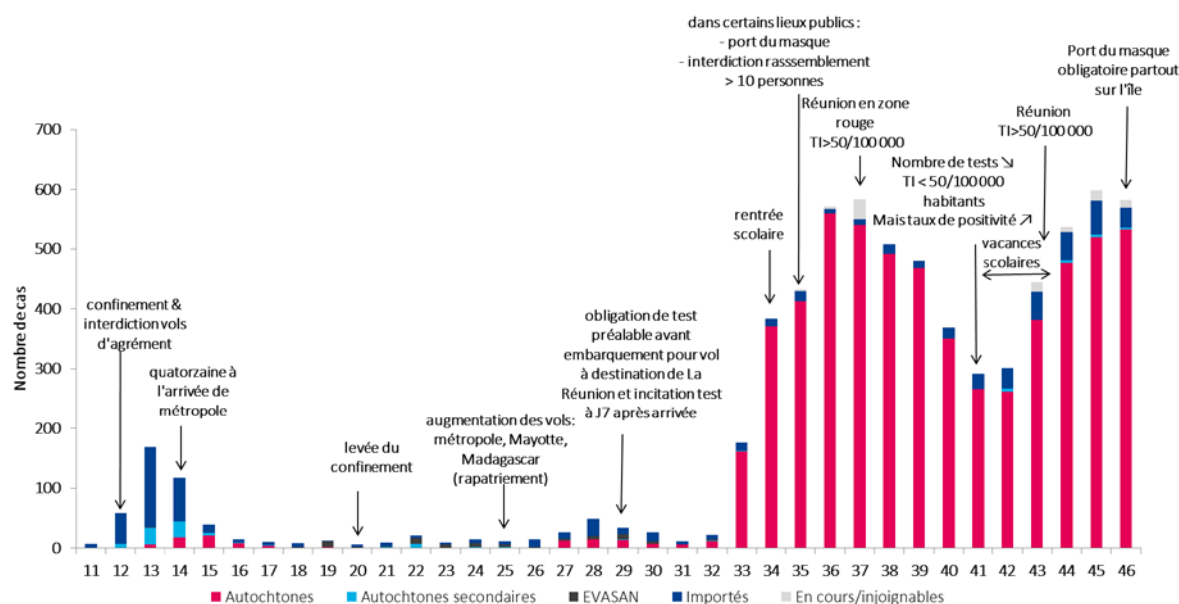
• **Surveillance en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) :**

Depuis novembre, 9 établissements ont réalisé un signalement, dont 7 concernant au moins 1 cas confirmé. Il s'agissait de :

- 2 établissements d'hébergement pour personnes âgées,
- 3 établissements d'hébergement de personnes en situation de handicap
- 2 autres établissements médico-sociaux.

• **Surveillance individuelle :**

*Evolution du nombre de cas par type de cas et par semaine de prélèvement
(source ARS/Assurance Maladie/ Santé publique France)*



Après une diminution du nombre de cas en semaine 38 pendant 4 semaines consécutives, le nombre de cas hebdomadaire a augmenté depuis la semaine 42. En semaine 45 et 46, ce nombre se stabilise autour des 600 cas.

Parmi les cas investigués, on note :

- des cas toujours essentiellement autochtones
- une baisse des cas importés

Ces données indiquent une circulation toujours active du virus à La Réunion.

• **Le R (nombre de reproduction ; nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer)**

A La Réunion, en semaine 46, le nombre de reproduction était de **0,97** (source SIDEP). Il est en diminution par rapport à la semaine précédente (1,16)

Ces résultats doivent être mis en perspective avec les autres données épidémiologiques.

- **Le taux d'incidence (nombre de cas rapportés à la population pour 100 000 habitants)**

Du 9 au 15 novembre, le **taux d'incidence était de 66/100 000 habitants**. Il est en diminution par rapport à la semaine précédente. Il est toutefois supérieur au-dessus du seuil d'alerte (50/100 000 habitants) pour la 4^{ème} semaine consécutive, mais reste significativement en dessous du seuil du niveau national de 240 cas /100 000 habitants.

Même si la tendance est à la diminution, le taux d'incidence dépasse le seuil d'alerte dans toutes les classes d'âge sauf pour les 45-65 ans et plus. 11 communes présentent un taux supérieur à 50/100 000 habitants dont les plus élevés se situent à Saint-Denis, Trois-Bassins, Saint-André et Saint-Paul.

Contact-tracing

Depuis le 11 mai 2020, le contact tracing autour des cas confirmés signalés est assuré par une plateforme régionale réunissant l'Assurance maladie, l'Agence Régionale de Santé, avec l'appui de la cellule régionale de Santé publique France.

30 à 35 personnels de l'Assurance Maladie et de l'ARS sont mobilisés chaque jour. Près de 2 000 personnes ont été contactées cette semaine et plus de 22 000 depuis le 11 mars.

Application TousAntiCovid : une barrière supplémentaire contre la covid-19

Le principe est le suivant : tout en garantissant leur anonymat, TousAntiCovid prévient les personnes qui ont été à proximité d'une personne testée positive, afin que celles-ci puissent aller se faire tester et être prises en charge le plus tôt possible.

Cette application vient compléter l'action des médecins, de l'Assurance maladie et de l'ARS, en lien avec Santé publique France.



L'application est téléchargeable sur Apple Store et Google Play :
bonjour.tousanticovid.gouv.fr/

L'application prend en compte les contacts à moins d'un mètre pendant au moins 15 minutes. Les autres utilisateurs avec qui la personne malade est restée en contact prolongé durant sa période de contagiosité sont ainsi avertis par une notification. La période de contagiosité débute à partir des 48h précédant la date de début des symptômes ou sept jours avant son test positif si la personne est asymptomatique.

Les personnes notifiées comme contacts à risque via TousAntiCovid sont invitées à contacter leur médecin.

Une application respectueuse de la vie privée des utilisateurs, conçue par des experts français, « Tous AntiCovid » ne stocke que l'historique de proximité d'un téléphone mobile et aucune autre donnée. Il n'est pas possible de connaître l'identité d'un utilisateur de l'application, ni qui il a croisé, ni où, ni quand. L'utilisateur peut également faire le choix d'effacer son historique ponctuellement s'il le désire.

Pour en savoir plus, une foire aux questions est à votre disposition : [cliquez ici](#)

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974